

sont affectées à la campagne d'information publique organisée par le bureau du haut représentant afin de mieux renseigner la population sur le processus de paix.

- Des contributions financières ont été versées au Haut Commissariat des Nations unies pour les droits de l'homme et à la Force de police internationale, à laquelle participent des officiers de la Gendarmerie royale du Canada.

Mines antipersonnel

- Le Canada compte travailler en collaboration avec les autorités nationales et la communauté internationale, notamment les ONG et les pays donateurs, en vue de réduire considérablement, en cinq ans, le danger que représentent les mines antipersonnel pour la population de Bosnie-Herzégovine.
- Par l'intermédiaire du Programme d'aide à la reconstruction, que gère l'Agence canadienne de développement international, le Canada a versé 1 million de dollars pour assurer le financement intégral de la composante « sensibilisation au danger des mines » du projet de déminage d'urgence de la Banque mondiale.
- Le Canada a versé 500 000 dollars au Centre de déminage de l'ONU en Bosnie-Herzégovine. En réponse à une demande du Département des affaires humanitaires de l'ONU, le Canada a aussi envoyé sur place des experts du Centre de recherches pour la défense de Suffield, en Alberta, pour soumettre des détecteurs manuels de mines à des essais sur le terrain. En outre, six officiers des Forces canadiennes ont été affectés au Centre de déminage pour « former les formateurs » pendant une période de six mois, en 1997. D'autres militaires ont été détachés auprès du Centre en janvier 1998, au moment de son transfert aux autorités bosniaques.
- En mars 1998, le Canada a fait savoir qu'il consacrerait jusqu'à 10 millions de dollars en cinq ans au financement d'un programme de déminage. Ce dernier sera d'abord mis en œuvre dans le nord-ouest de la Bosnie-Herzégovine, où est stationné le contingent canadien de maintien de la paix.
- Ce programme, le premier qui soit financé par le Fonds canadien de déminage de 100 millions de dollars, annoncé en décembre 1997, a été conçu dans un esprit de coopération. Le Canada se propose en effet d'inciter d'autres pays ou organismes à « adopter » une équipe, c'est-à-dire à fournir un soutien technique aux équipes de déminage locales. Il faut 500 000 dollars par année pour financer une équipe de 30 personnes.